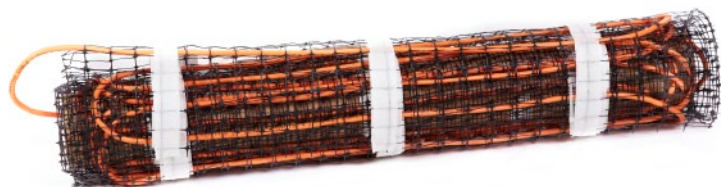


Chauffage par mur rayonnant à faible inertie



DOMAINE D'APPLICATION

DYNAMUR est un système global de chauffage électrique basse température par le mur conçu pour une utilisation normale dans des locaux à usage résidentiel destinés à recevoir un parement en plaques de plâtre. DYNAMUR se pose sans difficulté particulière, ne génère pas de poussière et n'exige pas l'inoccupation du local pendant sa mise en œuvre.

PRINCIPE

Le système de chauffage DYNAMUR se compose d'une trame chauffante unique de puissance 170 watts, fixée par des crampons sur une plaque isolante rigide en fibre minérale de 40 mm d'épaisseur. Dynamur est actif sur une hauteur standard de 1,80 m afin de disposer d'une zone neutre jusqu'au plafond.

Grâce à l'élément chauffant, la température de la plaque de plâtre s'élèvera progressivement, faisant rayonner le mur sur toute sa surface d'une chaleur douce et régulière.

La température de toutes les parois va alors s'équilibrer en fonction de la consigne affichée par le Thermostat d'ambiance électronique programmable. Le câble chauffant est un bi-conducteur blindé dont les deux âmes résistives sont actives, les valeurs du champ électromagnétique sont donc négligeables.

La tresse métallique assure la protection mécanique et la sécurité électrique.

INSTRUCTIONS GENERALES

- Etablir un plan de l'installation
- Respecter la réglementation en vigueur – relative à la sécurité électrique (C15-100)

- Le raccordement électrique sera réalisé par un électricien qualifié
- Ne jamais couper ou blesser le câble chauffant. Seul le câble de liaison froide peut être recoupé
- Pour régler DYNAMUR utiliser un thermostat multifonction ACSO (nous consulter.)
- Mesurez l'isolement et la résistance ohmique de la trame avant et après la pose de la plaque de plâtre. Notez ces mesures sur la fiche de contrôle. Avec ce relevé, la garantie de 10 ans sera validée.
- N'oubliez pas de placer à proximité immédiate du tableau de commande du chauffage, l'étiquette autocollante signalant la présence d'un mur chauffant électrique.
- Respectez scrupuleusement les consignes relatives à la première mise en température décrite au paragraphe « Mise en chauffe »

PREPARATION

Faites un plan de la surface à équiper. Ce schéma servira à positionner les trames chauffantes et à vous souvenir ensuite de l'endroit où elles sont posées.

ALIMENTATION & RACCORDEMENT

La première opération à effectuer est de positionner la boîte de dérivation à l'emplacement prévu sur votre plan. Cette boîte encastrée à environ 15 cm du sol servira à alimenter les trames chauffantes. Elle restera accessible même après la pose de la plaque de plâtre.

POSE

■ Ossature périphérique

Fixer sur toute la périphérie du mur à équiper un « rail 48 » (en le plaquant contre le mur de référence).

■ Ossature verticale

Positionner dos à dos tous les 60 cm les montants 48 sur lesquels seront vissées les plaques BA13. Contrôler que des ouvertures prévues pour le cheminement des câbles électriques se trouvent bien face à face et au bas des montants.

■ Isolant

Insérer à l'intérieur des montants 48 un panneau rigide de fibres minérales de 40 mm d'épaisseur et de 60 cm de largeur. L'isolation doit avoir une hauteur minimum de 2 ml pour supporter la trame.

■ Élément chauffant

Avec 2 crampons fixer le haut de la trame sur l'isolant entre 2 montants à environ 2 ml du sol. Déroulez la trame et terminez la fixation avec un crampon sur chaque boucle du câble chauffant. Le bas de la trame sera à environ 20 cm du sol. Faites cheminer le câble noir de liaison froide par les ouvertures prévues dans les montants jusqu'à la boîte de dérivation en attente.

■ Test de fonctionnement

Avant la pose des plaques de plâtre BA13 il est impératif de contrôler le fonctionnement du câble chauffant en effectuant un relevé de sa résistance ohmique et de son isolement. Noter ces mesures sur la fiche de contrôle.

PLAQUES DE PLATRE

Les plaques de plâtres seront fixées sur l'ossature avec les vis trompettes de 25 mm. Un joint de 10 mm entre le bas de la plaque et le sol sera conservé. Le traitement des joints sera réalisé conformément aux prescriptions du fabricant. La pose d'un revêtement en carrelage sur la plaque de plâtre du Dynakit Mur n'entre pas dans le cadre de notre responsabilité ni de notre garantie.

MISE EN CHAUFFE

N'utilisez pas le câble chauffant pour accélérer le séchage des joints au risque de provoquer des microfissures. La première mise en chauffe s'effectue automatiquement avec les thermostats d'ambiance ACSO.

REGULATION - PROGRAMMATION

Reportez-vous à la notice d'installation contenue dans la boîte du Thermostat et du Programmateur.

SECURITE ELECTRIQUE

L'installation doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF 15-100. Les circuits alimentant les éléments chauffants seront protégés par un dispositif à courant différentiel haute sensibilité 30 mA maximum par groupe de 7,5 kW maximum. Dans les pièces humides (salle de bains, salles d'eau) l'ossature métallique (rails et montants 48) doit être reliée à la liaison équipotentielle locale.

MARQUAGE

L'étiquette plastique fournie avec DYNAMUR doit être collée sur l'armoire électrique. Elle informera les utilisateurs sur la présence d'un mur chauffant électrique.

ATTENTION !

Chauffage électrique par le mur. Ne pas percer – Ne pas couvrir. Laisser un espace libre d'au moins 1 cm entre tout élément mobilier et le mur.

RECOMMANDATIONS

Ne posez pas un revêtement mural épais sur votre DYNAMUR. Vous risquez de créer un blocage thermique qui va nuire au bon fonctionnement du système. Evitez d'installer un meuble de grande dimension contre le mur, laissez toujours un espace libre d'au moins 1 cm entre tout élément mobilier et DYNAMUR.

Code	Désignation	Puiss. en Watts
412701	Dynamur PSVD	170
409004	Barrette de 30 crampons	
409006	Boîte de 20 barrettes (600 crampons)	
613331	TH331 – LCD – 12A – IP30	
616031	TH310 – LCD – 10A – IP21	
616061	TFT610 – 100 % tactile – 10A – IP21	
616071	TFT2 – 100 % tactile – 10A – IP21	

